le 25 avril 1793 deux fois de suite —

n.° 32 [illegible]

1

Lettre au

Citoyen La Gresie, Chirurgien Consultant de l'armée Belgique, sur une plaie au foie guerie par la Diete.

at quibus jecinoris summa vel extrema pars leviter vulnerata est, ii conservari possunt..... Platner. instit. chir. paragr. 643.

Citoyen.

Le 3 Decembre 1792, a Liege, vous m'avez confié le traitement des blessés de l'hopital St Leonard. un soldat surtout a fixé mon attention. un coup de feu avoit traversé le foie. voici la direction de ce coup. la bale étoit entrée a un travers de doigt ~~[illegible]~~, des premieres vertebres lombaires: elle avoit continué sa marche un peu de bas en haut, et etoit sortie anterieurement par la region epigastrique du même coté, c'est a dire du coté du foie, a un pouce de distance ~~au~~, ou environ, du cartilage xiphoide. les plaies anterieures et posterieures laissoient échapper la bile, et les compresses en quatre doubles en etoient souvent penetrées. la plaie du foie etoit donc bien veritable. D'abord je craignis de voir succomber le malade, parceque je me rappellois, que, depuis hyppocrate jusqu'a nos jours, les auteurs,

ARC 48 n° 32

en general, regardoient les plaies du foie comme mortelles.
je connoissois ce passage de Platner: (platner. inst. chir. parag. 647) ubi vero hoc viscus medium percussum est, et ubi laesa sunt majores arteriae ac venae et bilis itinera, vulnus mortiferum est. Ambroise Paré, qui, comme les autres, croit ces plaies mortelles, pourtant cite avec confiance paule d'egine, qui assure qu'une partie et portion du lobe du foie peut etre otée sans mort.

Ma crainte fut presque dissipée lorsque j'eus parcouru une lettre de fabrice de hylden, adressée a David Jennert. (fabric. hyld. centur. ij) il dit avoir vu guerir un suisse frappé d'un coup d'epée au foie. la plaie etoit large, et donnoit beaucoup de sang. souvent le malade tomboit en syncope. fabrice de hylden, etonné de cette cure, s'ecrit en veritable anachorette; tandem, Dei beneficio, optimé convaluit.

Puis-je mettre en paralelle l'observation de fabrice avec la mienne. fabrice parle d'un coup d'epée qui frappe le foie. dans ce cas les parties de la lame qui divisent, agissent comme un corps plus ou moins delié, et contondent moins qu'une balle, qui, traversant un corps, en emporte quelquefois des portions. dans son action perforante une balle contond toujours en raison de sa masse, de sa vitesse, et de la resistance qu'elle eprouve, effet de la cohérence des parties.

fabrice dit que la plaie de son malade etait large. a la verité il perdit beaucoup de sang. du moins les humeurs circulantes, sorties de leurs vaisseaux, ne croupissoient dans le tissu des parties, puisqu'elles tomboient au dehors. chez le malade, qui fait le sujet de mon observation, il n'y eut presque pas d'hœmorragie: les ouvertures n'étaient pas larges, mais seulement du diamettre de la balle. aussi si des vaisseaux principaux eussent été ouverts, il se serait peut etre fait un épanchement dans le parenchyme du foie. jugez si je devois craindre un dépot consécutif. le trajet parcouru par la balle était a mes yeux une plaie contuse. je raisonnois ainsi. si les vaisseaux sont comprimés par l'engorgement ou l'obstruction des conduits biliaires, détruits ou contus par la balle, les humeurs circulantes, par cette compression, trouveront de la résistance, les vaisseaux se romperont, et ainsi la plaie contuse, produite par le coup de feu, sera la cause prochaine d'un obcès.

je puis croire que l'inflammation du foie est fâcheuse du moins c'est la façon de voir de fabrice de hylden. (fabric. hyld. obser. chir. XLjj. centur. jj.) il se persuade qu'il y a du danger a suivre l'exemple de Galien, qui, dans les hœmorragie du nez conseilloit l'application des ventouses, sur la region du foie, ce qui fut suivi de l'inflammation de ce viscere. on combattit cet accident avec succès en employant les rafraichissant et la diete. ce sont les seuls remedes que je crus utiles a notre malade.

pendant les huit premiers jours de la blessure, il y eut tension dans la region du foie, et dans le basventre. les douleurs de colique etoient fréquentes. pour parer ces accidents je n'ai pas mis en usage les injections d'esprit de vin, de liqueurs styptiques. je n'emploirai pas l'essence de myrre, le succin, le baume de perou et celui de Copahu. je n'appliquai pas sur la plaie des compresses trempées dans d'esprit de cochléaria &c: je conseilles ces remedes décrits dans Haller volume 5e de la collection des theses. pag. 83; je rapporte le titre de la these. De vulnere hepatis curato cum disquisitione in lethalitatem vulnerum hepatis. Wedekind, auteur de cette these, guerit un malade avec les moyens decrits cy dessus.

Le motif de cette conduite sans doute fut la crainte qu'on avoit de voir le foie se pourrir. dans son mémoire sur les vices des humeurs, (mem. acad. de chir. tom. j. p. 102) Quesnay écrit: » la bile est le dissolvant le plus chargé » de parties salino-sulphureuses fort élaborées; c'est ce qui » fait croire que la grande disposition qu'a le » foie a se corrompre, depend principalement de cette » humeur dont il est le secretoire ».

Dans les plaies du foie les auteurs sont presque tous du même avis sur les remedes a employer. Helmontius conseille les potions vulneraires, et les alkalis volatils. Willis veut qu'on se serve des teintures, des essences. Sylvius propose les mêmes moyens. &c.

La premiere indication en Medecine est de remedier aux accidents. il y avoit tention a la region du foie et du ventre; j'employai les relachants, tels que les bouillons, les lavements, les fomentations emollientes. le poulx etoit fermé; je me proposois de faire une saignée pour vider les vaisseaux, et procurer la detente de la fibre musculaire.

Dans une plaie au foie l'action des nerfs sur les muscles peut jouer un rôle. en effet Avicenne et les Medecins Arabes regardent comme premiere cause de la tention des muscles tout ce qui touche, et donne des vibrations aux nerfs. Dans l'etat de tention les muscles sont plus durs. le mouvement musculaire se rapproche de la convultion, et comme le dit Borelli (de motu anim. cap. 21 de tremore anim.) le mouvement convulsif ne differe pas du mouvement volontaire dans l'action même, mais dans la cause efficiente. toute cause irritante peut tendre les muscles. par exemple la presence des humeurs excrementielles, comme la bile, peut etre du nombre de ces causes.

La saignée ne fut pas faite parceque la tention diminua. quoique le soldat fut epuisé par les fatigues de la guerre, je crus la diette si necessaire a son etat, que je voulus qu'elle fut rigoureuse. il ne prenoit que

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

trois bouillons dans les vingt quatre heures. le 23 decembre 1792, quinze jours après la blessure, une demi portion d'aliments lui fut donnée à mon insçu. son appetit étoit grand. ce repas mit le trouble dans l'œconomie animale. Ce n'étoit plus un pus blanc et louable que sortoit par les plaies, comme de coutume depuis huit jours, mêlé avec la bile : mais c'étoit la bile pure et en abondance, comme dans le premier instant de la blessure.

La tention de la region du foie, celle du bas ventre, les coliques, les envies de vomir, la fievre allegerent la malade. je fus alors plus inquiet qu'auparavant. — j'examinai avec plus d'attention la direction des plaies, je les crus plus superficielles que profondes. C'étoit la partie convexe du foie qui me parut blessée, plutot que la partie concave. cet examen ne me rassurait pas. Jean Dolaeus, medecin de hesse cassel, dit dans son encyclopédie chirurgicale, Liv. 3. Chap. 4. que quoique les gros vaisseaux ne soient pas ouverts, cependant la plaie du foie, même peu considerable, trouble pourtant la secretion mechanique de la bile, qui est si necessaire dans l'œconomie animale.

je voulus plus que jamais la diète : et cette fois la malade fut de mon avis. victus sit tenuis, ne sanguinis

aut bilis multitudo generatur. C'est ainsi que s'explique Daniel Sennert (De vulner. Hepat.).

Q'une maladie soit grave ou legere, elle demande la diete. c'est toujours la diete qui regle la mesure des humeurs excrémentielles et recrémentielles. elle guerit souvent sans le secours des medicaments et des medecins. je n'entends pas par la diete un jeune absolu. notre malade etait epuisé par les fatigues de la guerre. il falloit qu'il soit un peu nourri. in ipsis exacerbationibus cibum adimere oportet, ecrit hypp. aph. 11.

j'ordonnai le bouillon coupé pour tout aliment. les accidents diminuerent. quatre jours apres on fit usage de bouillons purs: les accidents se dissipoient toujours. le 29 du mois de decembre 1792 je fut frappé d'une maladie endemique, qu'on designoit vulgairement sous le nom de fievre putride maligne. je fus six semaines absent. apres ce tems je voulus revoir le blessé. je le trouvai gueri, mangeant, buvant comme un homme en santé, et pret a coucher sous la tente. les plaies etoit cicatrisées.

On me rendit compte de ce qui s'etoit passé pendant ma maladie. on me dit qu'on avoit augmenté peu a peu les aliments: que la bile cessant de couler par les plaies, elle fut remplacée par un pus blanc et louable, qui se tarit bientot. on ajouta, qu'a la plaie anterieure

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

un petit foyer purulent s'etoit etabli entre la peau et les muscles, qu'on l'ouvrit, et qu'il donna un pus blanc et bon, et que toutes les plaies se guerirent en les pansant a plat avec de la charpie seche, comme je l'avois prescrit.

La temperance, dit hyppocr. (sect. 22 lect. 4. lib. 6. epid.) chasse la maladie, et entretient la santé.

ainsi la Diete seule, ou plutot la quantité et la qualité des aliments prescrits d'apres les regles de l'hygiene ont sauvé le malade.

Coquart